

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIÉE PAR

HOLDING TIVOLY

PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Holding Tivoly a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 10 mai 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Holding Tivoly.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Holding Tivoly sur les actions de Tivoly SA, visée par l'AMF le 10 mai 2022, sous le numéro de visa n° 22-141, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et le Projet de Note d'Information sont disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Holding Tivoly (www.holdingtivoly.fr) et peuvent également être obtenus sans frais auprès de Société Générale, GLBA/IBD/ECM/SEG 75886 Paris Cedex 18.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L’OFFRE ET DE SES MODALITES DE FINANCEMENT	3
1.1	Description de l’Offre	3
1.2	Motifs de l’Offre	4
1.3	Frais et financement de l’Offre	4
1.1.1.	Coûts de l’Offre.....	4
1.1.2.	Modes de financement de l’Offre.....	4
2.	PRESENTATION DE L’INITIATEUR.....	5
2.1.	Renseignements d’ordre général concernant l’Initiateur.....	5
2.1.1.	Dénomination sociale.....	5
2.1.2.	Siège social.....	5
2.1.3.	Forme juridique, droit applicable et numéro d’identification	5
2.1.4.	Constitution et durée	5
2.1.5.	Objet social.....	5
2.1.6.	Exercice social	6
2.2.	Renseignements relatifs au capital de l’Initiateur.....	6
2.2.1.	Structure du capital social de l’Initiateur.....	6
2.2.2.	Droits et obligations attachés aux actions de l’Initiateur	6
2.2.3.	Actionnariat.....	6
2.2.4.	Autres titres donnant accès au capital.....	6
2.2.5.	Pacte d’associés.....	6
2.3.	Gouvernance et commissariat aux comptes de l’Initiateur	7
2.3.1.	Description du conseil d’administration	7
2.3.2.	Commissaires aux comptes.....	7
2.4.	Renseignements concernant l’activité de l’Initiateur.....	7
2.4.1.	Activités	7
2.4.2.	Filiales 7	
2.4.3.	Litiges et évènements exceptionnels.....	7
2.4.4.	Employés.....	8
2.4.5.	Peugeot Frères Industries / Etablissements Peugeot Frères.....	8
2.5.	Informations financières concernant l’Initiateur	8
2.5.1.	Informations financières simplifiées.....	8
2.5.2.	Evènements post-clôture significatifs.....	10
2.5.3.	Eléments financiers concernant le Groupe familial Peugeot.....	10
3.	ATTESTATION DE L’INITIATEUR RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT	11

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE ET DE SES MODALITES DE FINANCEMENT

1.1 Description de l'Offre

Le présent document est établi par la société Holding Tivoly (« **l'Initiateur** » ou « **Holding Tivoly** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre de son projet d'offre publique d'achat (l'« **Offre** ») visant les actions de la société Tivoly, une société anonyme au capital social de 11.079.900,00 euros, dont le siège social est situé 266, route Porte de Tarentaise – 73790 Tours en Savoie et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 076 120 021 (« **Tivoly** » ou la « **Société** »), au terme de laquelle l'Initiateur propose de manière irrévocable aux actionnaires de la Société d'acquérir la totalité de leurs actions Tivoly (les « **Actions** ») au prix unitaire de 42,05 euros par Action dans les termes et conditions figurant dans le Projet de Note d'Information.

Il est rappelé que les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, sous le code ISIN FR0000060949, mnémonique ALTIV.

La présentation et les caractéristiques de l'Offre sont décrites respectivement aux sections 1 et 2 du Projet de Note d'Information.

Il est rappelé que l'Offre porte sur la totalité des Actions de la Société qui sont d'ores et déjà émises à la date du Projet de Note d'Information, à l'exclusion :

- (i) des Actions d'ores et déjà détenues par l'Initiateur à la date du Projet de Note d'Information, soit 810.113 Actions (dont 777.307 Actions initialement détenues par l'Initiateur et 32.806 Actions acquises lors de l'Acquisition de Bloc, tel que décrit dans la section 1 du Projet de Note d'Information) ;
- (ii) des Actions auto-détenues par la Société (à savoir, à la connaissance de l'Initiateur, 5.269 Actions à la date du Projet de Note d'Information),

soit, à la connaissance de l'Initiateur, un nombre total maximum de 292.608 Actions représentant 26,41% du capital et 19,25% des droits de vote de la Société à la date du Projet de Note d'Information.

Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, si l'Offre connaît une suite positive, elle sera automatiquement réouverte dans les dix (10) jours de négociation suivant la publication du résultat définitif de l'Offre, dans des termes identiques à ceux de l'Offre. L'AMF publiera le calendrier de réouverture de l'Offre, qui durera au moins dix (10) jours de négociation (l'« **Offre Réouverte** »).

Société Générale (« **Société Générale** ») est l'établissement présentateur de l'Offre et garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre revêt un caractère volontaire et sera réalisée selon la procédure simplifiée en application des dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

1.2 Motifs de l'Offre

L'Offre, ainsi que l'Acquisition du Bloc à la suite de laquelle elle s'inscrit, est motivée par la volonté de Peugeot Frères Industrie de se renforcer dans l'outillage, secteur d'origine de la marque Peugeot.

La combinaison de la marque Tivoly, référence dans le secteur, et de la marque Peugeot a vocation à contribuer à accélérer le développement de l'activité dans un marché de plus en plus concurrentiel. Le groupe Peugeot entend ainsi fournir, grâce à l'ADN commun de technicité, de performance et d'ancrage familial des deux groupes, des solutions toujours plus innovantes à ses clients. Peugeot Frères Industrie est par ailleurs l'un des actionnaires du Groupe Sigma qui développe et commercialise notamment les outils stationnaires et électroportatifs Peugeot.

L'Initiateur rappelle que l'Offre qui revêt un caractère obligatoire en conséquence de l'Acquisition du Bloc d'Actions, présente un caractère amical.

L'Offre, qui sera suivie du Retrait Obligatoire (si les conditions réglementaires sont remplies), a également pour objectif de mettre fin à la cotation des Actions sur Euronext Growth, simplifiant ainsi le fonctionnement opérationnel de la Société et par conséquent mettant fin aux contraintes législatives et réglementaires applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations. En outre, compte tenu de la structure actuelle de son actionnariat et du faible volume d'échange sur les Actions de la Société sur le marché, un maintien de la cotation des Actions n'est plus justifié.

1.3 Frais et financement de l'Offre

1.1.1. Coûts de l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés dans le cadre de l'Offre par l'Initiateur, en ce compris les honoraires et frais de ses conseils externes, financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité et de communication, en ce compris les frais relatifs au financement de l'Offre, est estimé à environ 800.000 euros (hors taxes).

1.1.2. Modes de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où toutes les Actions visées par l'Offre telles que décrites à la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du Projet de Note d'Information seraient effectivement apportées à l'Offre, le coût d'acquisition desdites Actions (excluant les frais divers et commissions) s'élèverait à environ 12.304.166 euros.

Ce montant sera financé par les fonds propres du groupe familial Peugeot, auquel l'Initiateur appartient en conséquence de l'Acquisition du Bloc.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Renseignements d'ordre général concernant l'Initiateur

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Holding Tivoly ».

2.1.2. Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 39-41, rue Louis Blanc – 92400 Courbevoie (France).

2.1.3. Forme juridique, droit applicable et numéro d'identification

Holding Tivoly est une société par actions simplifiée de droit français.

Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 325 507 994 et assujettie à la TVA sous le numéro FR 65.325507994.

2.1.4. Constitution et durée

Holding Tivoly a été constituée le 22 novembre 1982 pour une durée indéterminée. Initialement immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry, elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre depuis le 8 juillet 2011.

2.1.5. Objet social

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prestation de services auprès d'entreprises industrielles et commerciales et notamment les prestations d'ordre financier, commercial, administrative, marketing et stratégique, de gestion ou autres ;
- la prise de participations sous une forme quelconque dans toutes sociétés ;
- l'exploitation de portefeuilles de valeurs mobilières et la gestion, le suivi et l'administration de tous actifs incorporels ;
- et plus généralement, toutes les opérations, quelles qu'elles soient (financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières), pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et à toutes activités similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

2.1.6. Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur a une durée d'un an, qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2. Renseignements relatifs au capital de l'Initiateur

2.2.1. Structure du capital social de l'Initiateur

Le capital social de l'Initiateur est fixé à 828.443 euros ; il est composé de 10.759 actions d'une valeur nominale de 77 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

2.2.2. Droits et obligations attachés aux actions de l'Initiateur

Les actions de l'Initiateur revêtent obligatoirement la forme nominative. Elles donnent lieu à une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales en vigueur. Toutes les actions de la société sont de valeur égale et représentent la même partie du capital social. Chaque action donne droit à une voix en assemblée générale.

2.2.3. Actionnariat

A la date du présent document, le capital d'Initiateur est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions		Pourcentage	
	Pleine propriété	Nue-propriété ¹	Pleine propriété	Nue-propriété ¹
Peugeot Frères Industrie	8.401		78,08%	
Jean-François Tivoly	57	2.301	0,53%	21,39%
<i>Total</i>	8.458	2.301	78,61%	21,39%
	<i>10759</i>		<i>100%</i>	

2.2.4. Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, il n'existe aucun instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de l'Initiateur.

2.2.5. Pacte d'associés

Peugeot Frères Industrie et M. Jean-François Tivoly (et M. Jean-Michel Tivoly pour les engagements le concernant en tant qu'usufruitier d'une partie des actions de l'Initiateur détenues par M. Jean-François Tivoly) sont parties à un pacte d'actionnaires (le « **Pacte** ») qui comprend certains accords entre eux relatifs à la gouvernance de la société et aux transmissions de leurs actions.

¹ M. Jean-Michel Tivoly étant usufruitier d'une partie des actions de l'Initiateur détenues par M. Jean-François Tivoly.

Le Pacte comprend notamment diverses restrictions à la libre cessibilité des titres, en ce compris une clause d'inaliénabilité, une clause d'agrément, un droit de préemption en faveur de Peugeot Frères Industrie, un droit de cession conjointe totale (*tag along*) et une obligation de cession conjointe totale (*drag along*), ainsi que des promesses d'achat et promesses de ventes soumises à certaines conditions, détaillés en section 1.3.2 du Projet de Note d'Information.

2.3. Gouvernance et commissariat aux comptes de l'Initiateur

Une description plus détaillée de la gouvernance de l'Initiateur telle que prévue dans le Pacte est détaillée en section 1.3.2 du Projet de Note d'Information.

2.3.1. Description du conseil d'administration

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français, dirigée, gérée et administrée par un président, certaines décisions devant être préalablement autorisées par les associés. Depuis le 15 mars 2022, le président de l'Initiateur est Peugeot Frères Industrie, représentée par M. Thibault Martin-Donoz en sa qualité de directeur général délégué de Peugeot Frères Industrie.

2.3.2. Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes de l'Initiateur a actuellement pour co-commissaires aux comptes les cabinets Audice et BBM et Associés, et pour commissaire aux comptes suppléant, M. Laurent Cohn.

2.4. Renseignements concernant l'activité de l'Initiateur

2.4.1. Activités

Holding Tivoly a pour seule activité la détention d'actions et autres titres émis par Tivoly.

2.4.2. Filiales

L'Initiateur détient 810.113 Actions auxquelles sont attachés 1.587.420 droits de vote, représentant 73,12% du capital et 80,49% des droits de vote théoriques de la Société². L'Initiateur ne détient aucune autre participation directe ou indirecte, autres que celles détenues via la Société.

2.4.3. Litiges et évènements exceptionnels

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige significatif ou fait exceptionnel autre que l'Offre, susceptible d'avoir une incidence sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

² Sur la base d'un capital composé au 1^{er} avril 2022 de 1.107.990 Actions auxquelles sont attachés 1.972.289 droits de vote théoriques, tel que publié par la Société le 1^{er} avril 2022. Conformément aux dispositions de l'article 223-11, alinéa 2 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

2.4.4. Employés

A la date du présent document, Holding Tivoly n'emploie directement aucun salarié.

2.4.5. Peugeot Frères Industries / Etablissements Peugeot Frères

Peugeot Frères Industrie est une filiale à 100% d'Etablissements Peugeot Frères, la holding de tête du groupe familial Peugeot, elle-même détenue par les membres de la famille Peugeot. Etablissements Peugeot Frères détient par ailleurs 80% de Peugeot Invest, une société d'investissement dont les actions sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Au travers de ses propres filiales, participations, licences et projets, Peugeot Frères Industrie pilote le développement de la marque Peugeot en dehors de l'automobile et d'autres marques partageant le même ADN dans différents secteurs, élargissant une gamme de produits ingénieux et innovants qui facilitent le quotidien.

2.5. Informations financières concernant l'Initiateur

2.5.1. Informations financières simplifiées

2.5.1.1. Informations financières simplifiées consolidées pour l'exercice fiscal 2020

Bilan consolidé simplifié de Holding Tivoly

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2020 (en K EUR)	
ACTIF	
Actifs non courants	30 336
Goodwill	3 988
Autres immobilisations incorporelles	2 752
Immobilisations corporelles	17 549
Autres actifs non-courants	3 116
Actifs d'impôts non courants	2 932
Actifs courants	62 346
Stocks et en-cours	23 950
Clients et comptes rattachés	13 338
Autres actifs courants	2 900
Trésorerie et équivalent de trésorerie	22 159
TOTAL ACTIF	92 682
PASSIF	
Capitaux propres	29 474
Capital émis	828
Autres réserves	19 855
Résultat de l'exercice	(1 085)
Intérêts minoritaires	9 876

Passifs non courants	34 950
Emprunts et dettes financières à long terme	24 172
Passif d'impôts différés	743
Provisions à long terme	3 788
Autres passifs non courants	5 887
Passifs courants	28 618
Fournisseurs et comptes rattachés	12 044
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	12 374
Autres passifs courants	3 961
Passif d'impôts courants	239
TOTAL PASSIF	92 682

Compte de résultat consolidé simplifié de Holding Tivoly

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE AU 31/12/2020 (en K EUR)	
Produits d'exploitation	68 944
Autres produits de l'activité	4
Achats consommés	(28 191)
Charges de personnel	(29 580)
Charges externes	(3 992)
Impôts et taxes	(991)
Dotation aux amortissements	(7 043)
Dotation aux provisions	1 323
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	(809)
Autres produits et charges d'exploitation	(1)
Résultat opérationnel courant	(336)
Autres produits et charges opérationnels	(123)
Résultat opérationnel	(458)
Coût de l'endettement financier net	(466)
Autres produits et charges financiers	(704)
Charge d'impôt	(1)
Résultat net	(1 630)
Part du groupe	(1 085)
Intérêts minoritaires	(545)

2.5.1.2. Informations financières pour l'exercice fiscal 2021 sur la base des comptes non encore audités

Principaux agrégats relatifs aux comptes sociaux de Holding Tivoly sur la base des comptes non encore audités

Les éléments financiers ci-dessous relatifs à Holding Tivoly pour l'année 2021 sont présentés à titre d'information, sur la base des comptes sociaux non audités de Holding Tivoly :

Agrégat (en K EUR)	31/12/2021	31/12/2020	Var. 2021/2020 (en %)	Commentaires
Chiffre d'affaires net	1 275	1 119	+ 13,92%	-
Total dettes	651	972	-33,02%	Les emprunts auprès des établissements de crédits sont de 313 761€ en 2021 contre 694 045€ en 2020
Actif circulant	305	134	+ 126,66%	-
Disponibilités	2,9	1,2	+133,36%	-

2.5.2. Evènements post-clôture significatifs

A la date du présent document à la connaissance de ses représentants, Holding Tivoly n'est impliquée dans aucun litige qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses résultats ou sa situation financière.

2.5.3. Eléments financiers concernant le Groupe familial Peugeot

Etablissements Peugeot Frères est la holding de tête du groupe familial Peugeot, dont l'histoire industrielle remonte au début du XIXe siècle. Son actionnariat est composé exclusivement de membres de la famille Peugeot et fédère les descendants des fondateurs de l'aventure industrielle. La mission d'Etablissements Peugeot Frères est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts patrimoniaux de la famille Peugeot, ainsi que la marque éponyme et l'emblème du lion qui y est associé. A ce titre, Etablissements Peugeot Frères exploite des activités industrielles et commerciales, prend des participations minoritaires ou majoritaires dans des sociétés et valorise son portefeuille de propriété intellectuelle.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des actifs sous gestion est évalué à plus de 4,0 milliards d'euros.

3. ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRÉSENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'article 5 de son instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006 (telle que modifiée le 29 avril 2021) dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Holding Tivoly, visant les actions de la société Tivoly. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document a été déposé le 10 mai 2022 et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre ».

Holding Tivoly

Représentée Peugeot Frères Industrie en qualité de Président,
Elle-même représentée par M. Christian Peugeot en qualité de Président